

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #203

Job Title / Designation de l'emploi PHOTOGRAPHE SCÉNIQUE	Salary Group Groupe 4	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé d'exécuter des travaux de photographie pour les besoins des raccords et d'inventaire; de tenir à jour les inventaires, les registres et les catalogues des éléments scéniques et plus particulièrement, les meubles et les accessoires.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Prend des photographies des éléments scéniques et des parties de décor devant servir aux raccords et à l'inventaire. 2. Établit les commandes de développement, de numérisation ou d'impression en indiquant les détails nécessaires pour assurer les résultats désirés; sur approbation, commande les films vierges et accessoires. 3. Vérifie, sur réception, la qualité, la quantité et le coût des photos et des articles commandés et, au besoin, s'assure que les corrections nécessaires soient apportées. 4. Code les éléments scéniques, en fait un inventaire et tient à jour les registres et les catalogues. 5. Tient à jour les dossiers des photographies, des fichiers, des négatifs et des plans correspondants; les achemine aux usagers et s'assure de leur retour, s'il y a lieu. 6. Effectue le montage d'albums photos d'accessoires de jeu et les maintient à jour. 7. S'assure d'obtenir les renseignements nécessaires auprès des personnes concernées afin de répondre aux besoins de la production. 8. Assure l'entretien des appareils photographiques et accessoires. 9. Rapporte tout bris ou défectuosité des équipements ou du matériel aux personnes concernées. 10. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 11. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 12. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretien des relations internes et externes.			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
<small>TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)</small>		<small>(See reverse side) / (Voir au verso)</small>	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes Diplôme d'études professionnelles (DEP) en photographie ou diplôme pertinent
Prior Experience / Expérience Aucune compte tenu que c'est de la prise de photo courante et non artistique.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation